



COMMUNIQUÉ

Juin 2021

à l'attention des riverains de l'itinéraire du TOUR DE FRANCE



Madame, Monsieur,

La 108ine édition du Tour de France passera par Amboise le jeudi 1er juillet. Cet événement sportif et festif nécessite des aménagements de circulation et de stationnement pour le bon déroulement de la course et pour la sécurité des coureurs et du public.

Attention, ce jour-là, Amboise, mais également les villes traversées par les cyclistes seront coupées, rendant les accès de l'est vers l'ouest difficiles. Il faudra contourner le parcours et prévoir du temps supplémentaire pour vos déplacements.

Vous habitez sur l'itinéraire de la course : rentrez impérativement vos poubelles ainsi que vos véhicules.

STATIONNEMENT strictement INTERDIT

dans le périmètre de la course. Mise en fourrière des véhicules.

Ouverture de PARKINGS TEMPORAIRES

avenue de Tours, boulevard Anatole France (face à l'école J. Ferry) et plateau des Châtelliers.

CIRCULATION INTERDITE

pour tous les véhicules sur l'itinéraire de la course.

TRAVERSÉE INTERDITE (sauf piètons) tout au long de l'itinéraire Tours-Châteauroux dont Amboise. Vous habitez au nord d'Amboise : pour aller à Tours, il faudra rejoindre la route N10 (Monnaie / Château-Renault). Vous habitez au sud d'Amboise : pour aller à Blois, vous devrez contoumer l'itinéraire en passant par Tours.

CENTRE-VILLE PIÉTON ÎLE D'OR INTERDITE AUX VÉHICULES

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de notre sincère considération.

Jacqueline MOUSSET, 1ⁱⁿ Adjointe au Maire d'Amboise en charge de la voirie Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise Président de la Communauté de Communes du Val d'Amboise





Jeudi 1^{er} juillet à **Amboise** TOUR DE FRANCE PARCOURS 2021

> Passage de la caravane vers 12h Passage des coureurs vers 14h30 Circulation et stationnement réglementés

STATIONNEMENT STRICTEMENT INTERDIT dans le périmètre de la course

Mise en fourrière des véhicules

OUVERTURE DE PARKINGS TEMPORAIRES av. de Tours, bd Anatole France et plateau des Châtelliers

CIRCULATION INTERDITE pour tous les véhicules sur l'itinéraire de la course TRAVERSÉE INTERDITE (sauf piétons) tout au long

Renseignements et arrêté municipal : www.ville-amboise.fr

